

1497 (10 AVRIL).

Fut ordonné au bureau de la chambre des monnoyes où estoient sires Germain de Marle, Nicolas Potier, Denis Anjorant, Jehan de Cambray, Germain le Maçon et Guillaume Bonneil, généraux m<sup>es</sup> desd. monn<sup>es</sup>, que lesd. Germain de Marle et Guillaume Bonneil se transporteront devers le Roy pour la confirmation de lad. chambre et aussi pour le fait desd. monn<sup>es</sup>.

Les deux délégués partent le 11 avril et rentrent à Paris le 28 avril.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>o</sup>, 7.)

---